

Calteryx^{MC} Préparation Pour La Fabrication

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT
Insecticide
Solide

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: Chlorantraniliprole 12.5%

Avertissement, contient l'allergène lait

N^o D'HOMOLOGATION 30260 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 1 – 10,000kg

FMC Corporation
2929 Walnut Street
Philadelphia, PA 19104
1-833-362-7722

PRÉCAUTIONS:

- **EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.**
- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- Éviter de respirer la poussière.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

PREMIERS SOINS:

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

Pour les urgences médicales composer le **1-800-331-3148** (24 heures).

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Appliquer un traitement symptomatique.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX:

Toxique envers les organismes aquatiques. NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans les égouts, les lacs, ruisseaux, étangs, estuaires, océans ou autres eaux

MODE D'EMPLOI:

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication (formulation, emballage, déversement dans un nouveau contenant) d'un produit antiparasitaire uniquement pour l'exportation du Canada.

ENTREPOSAGE:

Entreposer le produit dans son contenant d'origine, garder dans un endroit sûr, sec et bien ventilé, à l'écart des autres pesticides, des engrais et des aliments pour les humains et les animaux. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Bien refermer le contenant.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION :

En cas de déversement ou de fuite, pelleter ou balayer la matière et de tout le sol contaminé et le placer dans un baril en métal doublé de plastique. Les fabricants Canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

^{md/mc} Marques déposées/de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée